

Enduro d'Angoulême
Club de Voile Angoulême
5B
Plan d'eau de La Grande Prairie
9 Octobre 2022

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

1 REGLES

1.1 L'épreuve sera régie par :

1.2 L'épreuve sera régie par :

1.3 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E

1.4 les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].

1.3 les règlements fédéraux,

1.4 le système de course HMS en vigueur,

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles après 10h30 le 9 octobre au Club house.

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale.

3 COMMUNICATION

Le tableau officiel d'information est consultable à l'intérieur du club house.

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV 76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 La régate est ouverte à tous les bateaux des séries VRC

4.2 Les concurrents admissibles – membres de l'association de classe correspondante – peuvent s'inscrire sur place.

Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.

5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits requis sont les suivants : **10€**

Le café et croissant à votre arrivée et apéritif offert par le club
Pot de départ à la remise des prix

8. PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

9 octobre de 8h30 à 9h30.

8.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire) :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Flottes /Courses du jour
9/10	10h00	course à suivre
9/10	14h00	course à suivre

8.4 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00

9. SYSTEME DE PENALITE

La RVC 44.1 s'applique : pénalité d'un tour

10. CLASSEMENT

Une courses devront être validées pour valider la compétition.

11. RADIO [DP]

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : à **partir de 16h30**

13 PROTECTION DES DONNÉES

13.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Club de Voile Angoulême 0545684246

Eric Kopka 0640368432

Daniel Navillot 0681534743



FICHE D'INSCRIPTION A LA REGATE *

ENDURO D'ANGOULEME

GRADE : 5B

DATE : 09/10/22

ORGANISEE PAR LE CVAC

PARTICIPANT

N° de Licence :

N° de voile :

NOM :

PRENOM :

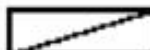
DATE :

SIGNATURE :

PARTICIPATION AUX FRAIS *

Inscription à la compétition :

10,00 €



Règlement par chèque à l'ordre de : FCOL

Adresse : CVAC, Plan d'eau de la grande prairie

16710 Saint YRIEIX

DATE :

SIGNATURE :